## Changer, pour quoi faire?

Il existe plusieurs niveaux d'intention de changer, depuis la réponse à un rasle-bol qui s'apparente plutôt au besoin de fuir une situation jusqu'à la demande de construction d'un plan d'action, plus raisonné et qui a plus de chance d'aboutir. Il s'agit donc lorsque l'on s'engage dans une voie de changement de s'appuyer sur ses motivations et sur un plan réfléchi. C'est l'intérêt des bilans de compétences et bilans personnalisés qui exploreront les deux aspects.

Ensuite le changement n'est pas obligatoirement une remise en cause absolue aboutissant à une reconversion. Elle peut être un simple changement dans le quotidien comme par exemple la réorganisation du temps de travail.

Le bilan de compétences (défini par une réglementation, l'article L900-1 du Code du Travail) et le bilan personnalisé (qui s'appuie sur les mêmes principes mais qui n'est pas réglementé, avec possibilité d'y inclure par exemple du coaching ou un accompagnement à la mise en œuvre du projet) sont les dispositifs les plus adaptés pour faire le point sur soi, ses compétences et ses motivations et pour construire son projet professionnel pour changer.

Le bilan de compétences se déroule en trois phases (préliminaire, investigation, conclusion), chacune ayant ses spécificités et a une durée totale de 18 à 24 heures sur 12 semaines maximum. Il n'existe pas de dispositif spécifique de financement d'un bilan de compétences pour les professions libérales hormis la possibilité d'une éventuelle prise en charge par le FIF-PL.

Le bilan de compétences n'est pas toujours adapté aux spécificités du vétérinaire libéral tant en terme de durée que de principe et certains ont pu être déçus de leurs expériences en la matière. De fait le praticien n'a pas toujours la possibilité de se libérer sur 8 à 10 séances, d'autant qu'il habite souvent en zone rurale ou semi-rurale. De plus il a des obligations financières liées à son association et parfois une certaine loyauté vis à vis de son statut, de ses études, de sa famille, etc. Enfin, les compétences du vétérinaire sont très nombreuses et leur exploration peut être fastidieuse et pas toujours pertinente.

En attendant un bilan personnalisé adapté au vétérinaire sur lequel nous travaillons, il s'agit donc de bien choisir son centre de bilan de compétence. Si trouver la liste des centres proches de chez soi est simple (site FONGECIF, OPCA-PL, etc...), il faut ensuite choisir celui qui semble le mieux convenir. Il s'agit de prendre un premier rendez-vous (gratuit) avec 3 ou 4 centres et choisir celui qui correspond le mieux à sa demande.